



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Harvest Clean Energy ETF

30 juin 2021



Harvest Clean Energy ETF

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)

Au 30 juin	2021
Actif	
Actif courant	
Placements	65 732 028 \$
Trésorerie	320 581
Dividendes à recevoir	73 619
	66 126 228
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	66 126 228 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	4 350 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part	15,20 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Clean Energy ETF

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL	
(non audité)	
Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2021
Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	462 267 \$
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	(938 564)
Gain (perte) de change net réalisé	5 739
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(11 264 687)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	660
Gain (perte) net sur les placements	(11 734 585)
Revenu total (montant net)	(11 734 585) \$
Charges (note 5)	
Frais de gestion	97 815 \$
Retenues d'impôts	43 629
Coûts de l'information aux porteurs de parts	16 281
Honoraires d'audit	15 000
Honoraires des agents des transferts	4 312
Droits de garde et frais bancaires	29 061
Frais du comité d'examen indépendant	48
Coûts de transactions (note 8)	118 995
Total des charges	325 141
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(14 537)
Total des charges (net)	310 604 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 045 189) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 4)	(3,91) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Clean Energy ETF

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (non audité)	
Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021	2021
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	- \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(12 045 189) \$
Opérations sur parts rachetables	
Produit de l'émission de parts rachetables	84 484 819
Rachat de parts rachetables	(6 313 402)
Opérations sur parts rachetables, montant net	78 171 417 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	66 126 228 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Clean Energy ETF

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)

Pour la période du 11 janvier 2021 (date de lancement) au 30 juin 2021

2021

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (12 045 189) \$

Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie

(Gain) perte de change sur la trésorerie 150

(Gain) perte réalisé à la vente de placements 938 564

Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements 11 264 687

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change (660)

Produit de la vente de placements** 936 145

Achats de placements** (59 153 337)

Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie (72 959)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation (58 132 599) \$

Activités de financement**

Produit de l'émission de parts rachetables 61 860 539

Rachat de parts rachetables (3 407 209)

Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement 58 453 330 \$

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 320 731

Gain (perte) de change sur la trésorerie (150)

Trésorerie à l'ouverture de la période -

Trésorerie à la clôture de la période 320 581 \$

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* 345 019

* Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des opérations non réglées en trésorerie (opérations en nature).

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Clean Energy ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
(non audité)				
Au 30 juin 2021				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Industrie				
35 021	Array Technologies, Inc.	1 604 034	677 228	1,0
49 321	Ballard Power Systems Inc.	1 734 964	1 108 736	1,7
19 233	EnerSys	2 208 521	2 330 003	3,5
89 592	FuelCell Energy, Inc.	1 817 558	988 418	1,5
200 070	ITM Power PLC	1 888 129	1 562 331	2,4
424 800	NEL ASA	1 722 163	1 228 059	1,9
26 204	Plug Power Inc.	1 567 932	1 110 576	1,7
40 605	Siemens Gamesa Renewable Energy S.A.	1 955 283	1 680 687	2,5
19 238	Sunrun Inc.	1 553 094	1 330 209	2,0
12 280	VARTA AG	2 411 908	2 346 478	3,5
38 265	Vestas Wind Systems AS	1 992 435	1 851 572	2,8
		20 456 021	16 214 297	24,5
Technologies de l'information				
22 242	Daqo New Energy Corp., CAAE	2 464 103	1 792 678	2,7
8 681	Enphase Energy, Inc.	1 876 557	1 976 037	3,0
16 598	First Solar, Inc.	1 864 972	1 862 233	2,8
6 332 000	GCL-Poly Energy Holdings Limited	2 642 786	700 573	1,1
4 781	SolarEdge Technologies, Inc.	1 710 014	1 637 914	2,5
56 281	SunPower Corporation	2 531 997	2 038 560	3,1
694 860	Xinyi Solar Holdings Limited	1 820 058	1 859 305	2,8
		14 910 487	11 867 300	18,0
Services publics				
37 843	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC	1 872 335	1 745 997	2,6
40 399	Boralex inc., cat. A	1 812 371	1 525 062	2,3
29 259	Brookfield Renewable Corporation, cat. A	1 805 795	1 523 809	2,3
1 223 000	China Longyuan Power Group Corporation Limited, cat. H	2 302 440	2 612 533	4,0
247 150	Contact Energy Limited	1 747 139	1 773 167	2,7
60 815	EDP Renováveis S.A.	1 898 551	1 746 667	2,6
58 305	Encavis AG	1 721 719	1 366 057	2,1
55 380	ERG S.p.A.	2 123 462	2 035 015	3,1
326 900	Infratil Limited	2 155 049	2 181 044	3,3
71 677	Innergex énergie renouvelable inc.	1 810 840	1 544 639	2,3
333 220	Mercury NZ Limited	2 018 602	1 925 820	2,9
301 500	Meridian Energy Limited	1 722 320	1 392 430	2,1
21 915	Neoen S.A.	1 664 103	1 220 186	1,8
46 677	Northland Power Inc.	2 119 155	1 973 970	3,0
15 635	Ormat Technologies, Inc.	1 839 454	1 347 571	2,0
8 955	Orsted A/S	1 918 674	1 557 671	2,4
41 425	Scatec ASA	1 755 707	1 359 779	2,1
53 585	Solaria Energía y Medio Ambiente, S.A.	1 657 350	1 200 336	1,8
33 614	Sunnova Energy International Inc.	1 787 235	1 569 214	2,4
99 562	TransAlta Renewables Inc.	2 059 049	2 073 877	3,1

Harvest Clean Energy ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (suite) (non audité)

Au 30 juin 2021

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS (suite)				
Services publics (suite)				
18 680	VERBUND AG, cat. A	1 994 751	2 132 029	3,2
2 494 000	Xinyi Energy Holdings Limited	1 844 106	1 843 558	2,8
		41 630 207	37 650 431	56,9
	Total des placements	76 996 715	65 732 028	99,4
	Autres actifs, moins les passifs		394 200	0,6
	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		66 126 228	100,0

Harvest Clean Energy ETF

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Clean Energy ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement constitué selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2021 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 11 janvier 2021. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

L'objectif de placement du Fonds consiste à offrir aux porteurs de parts la possibilité d'une plus-value du capital. Le Fonds investit principalement dans des émetteurs qui exercent des activités liées à l'énergie propre et qui sont inscrits à la cote d'une bourse de valeurs réglementée dans certains pays d'Amérique du Nord, d'Asie ou d'Europe. Afin d'atteindre ses objectifs de placement, il investit dans un portefeuille équilibré, composé d'actions de 40 émetteurs mondiaux du secteur de l'énergie propre envisageables pour un placement et qui, immédiatement après chaque reconstitution semestrielle du portefeuille, se classent parmi les 40 premiers émetteurs selon la capitalisation boursière (en dollars canadiens selon la dernière valeur de fin de mois). Il s'agit d'actions qui, de l'avis du gestionnaire, sont assez liquides pour permettre au Fonds d'atteindre ses objectifs. Si, à son avis, trop peu d'émetteurs du secteur de l'énergie propre répondent aux critères d'investissement du Fonds, il peut investir dans moins de 40 de ces sociétés.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2021.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2021, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements et des instruments dérivés

Les placements et les instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements et les instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Harvest Clean Energy ETF

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Les parts du Fonds comportent différents droits de rachat, qui dans certains cas établissent la valeur de rachat à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont principalement libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur totale de l'actif du Fonds, déduction faite de la valeur totale du passif, exprimée en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part sont calculées chaque jour où la Bourse de Toronto (TSX) est ouverte aux fins de négociation (« jour ouvrable »).

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. À moins d'indication contraire dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part confère un droit de vote à toutes les assemblées des

Harvest Clean Energy ETF

porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts se négocient à la TSX sous le symbole HCLN. Au 30 juin 2021, le cours de clôture des parts était de 15,18 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier désigné ou preneur ferme peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts du FNB.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émet ou rachète généralement des parts au courtier désigné ou preneur ferme dans les deux jours de bourse suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, un courtier désigné ou un preneur ferme doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres admissibles et de trésorerie dont la valeur totale est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées;
- b) un montant en trésorerie dont la valeur est égale à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour de bourse, les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts contre un montant en trésorerie ou échanger des parts contre un panier de titres et de trésorerie. Les parts rachetées contre un montant en trésorerie peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la TSX le jour effectif du rachat, sous réserve d'un prix de rachat maximal correspondant à la valeur liquidative par part. Les parts échangées contre un panier de titres, composé de titres et de trésorerie, le sont à un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat. Les parts sont rachetées dans le cadre de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 11 janvier 2021	50 000
Parts rachetables émises	4 720 000
Parts rachetables rachetées	(420 000)
Total en circulation au 30 juin 2021	4 350 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2021 s'est élevé à 3 086 407 parts.

Distributions

Le Fonds est tenu de verser des distributions dont le montant doit être suffisant pour qu'il n'ait aucun impôt à payer sur les gains en capital, les dividendes et les intérêts réalisés. Toute distribution, le cas échéant, est versée à la fin de l'exercice.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire a droit à des honoraires correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds (taxes en sus) par année.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné.

Harvest Clean Energy ETF

Ils se sont élevés à 10 574 \$ pour la période close le 30 juin 2021 et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période close le 30 juin 2021. Pour la période close le 30 juin 2021, le gestionnaire a absorbé 14 537 \$ du total des charges du Fonds. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale. La progression des variants prolonge l'incertitude concernant les répercussions de la pandémie et la vigueur de la reprise économique. Bien que les marchés des capitaux aient enregistré de solides performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des effets négatifs persistants sur la performance des placements du Fonds. En cas de nouvelle vague de COVID-19, la persistance de la contamination et les restrictions qui s'ensuivraient pourraient continuer de nuire à l'économie sur une longue période, ce qui plomberait les résultats futurs du Fonds.

Au 30 juin 2021, 99,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 3 286 601 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Les tableaux ci-dessous résument l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 30 juin 2021		
Devise	Exposition aux devises (\$)*	% de l'actif net
Dollar américain	20 452 226	30,9
Euro	13 732 360	20,8
Dollar néo-zélandais	7 274 185	11,0
Dollar de Hong Kong	7 016 351	10,6
Couronne danoise	3 409 622	5,2
Couronne norvégienne	2 588 172	3,9
Livre sterling	1 566 453	2,4
Total	56 039 369	84,8

* En dollars canadiens

Harvest Clean Energy ETF

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 55 981 935 \$ et à 57 434 \$.

Au 30 juin 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes autres devises, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 2 801 968 \$, ou 4,2 %, sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2021, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. Il n'avait donc aucune exposition importante au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, tel qu'il est décrit à la note 4. Le règlement des rachats s'effectue principalement en titres et en trésorerie. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Il n'est donc pas exposé à un risque de liquidité important. En outre, le Fonds conserve une position en trésorerie et équivalents de trésorerie suffisante à cette fin.

Au 30 juin 2021, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Au 30 juin 2021, le Fonds était peu exposé au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les tableaux ci-dessous présentent la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	65 031 455	-	700 573	65 732 028
Total des actifs financiers	65 031 455	-	700 573	65 732 028

Harvest Clean Energy ETF

Le Fonds détenait un titre classé au niveau 3 au 30 juin 2021, et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant la période close le 30 juin 2021. Le 1^{er} avril 2021, les actions de GCL-Poly Energy Holdings Limited (« GCL ») ont été radiées de la Bourse de Hong Kong, car l'émetteur n'avait pas déposé ses états financiers auprès de l'autorité de réglementation avant la date limite pour l'exercice considéré. À ce moment, le dernier cours de GCL était de 1,98 HDK par action, ce qui représentait 4,04 % de la valeur liquidative du Fonds. Au 30 juin 2021, le titre n'avait toujours pas réintégré la cote et était évalué à 0,693 HDK, soit 35 % de son dernier cours (1,98 HDK). La décote ainsi appliquée a été justifiée par les différentes circonstances qui avaient causé le retard dans le dépôt des états financiers annuels.

Le tableau suivant présente un rapprochement des placements évalués au moyen de données d'entrée non observables (classés au niveau 3).

	30 juin 2021
	Montant (\$)
Solde à l'ouverture	-
Transfert vers le niveau 3	2 022 990
Achats	-
Ventes	-
Gain (perte) net réalisé	-
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente	(1 322 417)
Solde à la clôture	700 573

La valeur des actions classées aux niveaux 1 et 2 est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2021
	% de l'actif net
États-Unis	27,8
Chine	13,4
Canada	12,4
Nouvelle-Zélande	11,0
Espagne	9,5
Allemagne	5,6
Danemark	5,2
Norvège	4,0
Autriche	3,2
Italie	3,1
Royaume-Uni	2,4
France	1,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,6
Total	100,0

Harvest Clean Energy ETF

Segment de marché :

Au	30 juin 2021
	% de l'actif net
Services publics	56,9
Industrie	24,5
Technologies de l'information	18,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	0,6
Total	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds a jusqu'au 15 mars 2022 pour répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Pour 2021, le Fonds a l'intention d'adopter le 15 décembre comme date de clôture de son année d'imposition. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle au 30 juin 2021.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télé. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.